



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arcole signe son deuxième investissement via son fonds Cipango I et acquiert ALLIMAND, leader en France de la fabrication de machines à papier

Paris, le 3 mai 2023 – Arcole, société de gestion indépendante spécialisée dans le soutien des PME et ETI en France, annonce le deuxième investissement de son fonds Cipango I, avec l'acquisition de la totalité du capital d'Allimand, numéro un en France de la fabrication de machines à papier de spécialité, cartons et matériaux fibreux à forte valeur ajoutée.

Fondée en 1850, la société Allimand est spécialisée dans la conception et fabrication de machines à papier, carton et matériaux fibreux à haute valeur ajoutée. La société produit des machines et des lignes complètes de production à destination du marché du papier de spécialité et du non-tissé.

Soutenu par le développement du e-commerce et des nouvelles normes environnementales, le marché des matériaux fibreux à haute valeur ajoutée est en plein essor.

Basé à Rives en Isère, et disposant de filiales aux Etats-Unis et en Chine, Allimand emploie environ 200 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 50 millions d'euros. La société propose à ses clients internationaux des machines sur-mesure, à forte valeur ajoutée technique.

Arcole permet ainsi à Allimand de sortir de sa procédure de sauvegarde et de poursuivre sa trajectoire de développement grâce notamment à une équipe managériale renforcée avec l'arrivée de Patrick Gamet, nouveau directeur général. L'investissement d'Arcole donne en outre au Groupe une nouvelle assise financière lui permettant de moderniser son outil industriel ainsi que ses outils de gestion et d'apporter à ses clients les garanties nécessaires à son développement international.

« Je suis très heureux de prendre la direction d'Allimand qui a une longue et riche histoire faisant du Groupe le leader incontesté des machines à papier, notamment sur le non-tissé. Allimand dispose d'atouts essentiels pour conquérir des parts de marché et nouer de nouveaux partenariats avec les grands noms du secteur. J'ai toute confiance dans les compétences et le professionnalisme des équipes, qui sont pleinement engagées pour bâtir un avenir ambitieux avec le soutien de notre nouvel actionnaire Arcole. » déclare Patrick Gamet, directeur général d'Allimand.

« Nous avons eu très rapidement la conviction qu'Allimand dispose d'un savoir-faire et d'une expertise technique inégalés sur le marché des matériaux fibreux à haute valeur ajoutée et que le Groupe est porté par une équipe experte et passionnée. Arcole est ravi d'écrire avec Allimand un nouveau chapitre de son histoire. » commente Alexandre Bachelier, Partner d'Arcole.

Conseils - juridique : Osborne Clarke (Nassim Ghalimi, Catherine Olive, Florent Gurlie, Mathilde Rousseau, Vincent d'Hauthuille, Mehdi Abdelouahab) ; financier : PwC (Pascal Gounon, Benjamin Chabanne, Meguy Planchon) ; industriel : Metisens (Jean-Louis Galano, Christian Maisonneuve).

Administrateurs judiciaires : Selarl AJUP, représentée par Marc Chapon et Eric Etienne-Martin.

Mandataire judiciaire : Christophe Roumezi.







A propos d'Allimand: Allimand est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de machines à papier, carton et matériaux fibreux à haute valeur ajoutée. Le groupe possède une filiale en Chine et dispose d'une ligne pilote aux Etats-Unis. www.allimand.com

A propos d'ARCOLE: Arcole est une société de gestion indépendante agréée par l'AMF sous le numéro GP20225, détenue par ses associés. Arcole gère des fonds qui interviennent au soutien des PME et ETI françaises à fort enjeu de croissance et qui réalisent entre 20 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires. Arcole a été fondée par les anciens dirigeants du holding d'investissement Arcole Industries, acteur historique de l'investissement en France depuis 2009. www.arcole.com

Contact Presse contact@arcole.com 01 85 73 39 80

